

Chers parents,

Vous avez inscrit vos enfants au centre de loisirs pour les mercredis, merci de vérifier sur votre portail mois par mois si votre enfant est bien inscrit tous les mercredis, surtout si vous avez utilisé l'option « inscription date à date », en effet cela ne dis pas mais quand la capacité d'accueil est atteinte, l'inscription n'est pas validée ces jours là, sans message retour (problème envoyé à notre fournisseur).

Merci de m'envoyer un mail sur alsh@bassussarry.fr avec les dates non prises en compte si vous vous trouvez dans ce cas là.

Idem pour le périsco ou pour les vacances.

Bonne fin de semaine.

A lundi.